

BGer 9C 345/2016 vom 30. Mai 2016

Bundesgericht, 2016-05-30, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_9C_345_2016

FR: TF 9C 345/2016 du 30 mai 2016

IT: TF 9C 345/2016 del 30 maggio 2016

Regeste

Assurance-maladie | Assurance-maladie

Erwägungen

E. 7

p. 61 consid. 2), qu'à la lecture du mémoire de recours, l'on ne peut pas en déduire en quoi les constatations du tribunal cantonal seraient inexactes au sens de l' art. 97 al. 1 LTF , que la recourante n'indique pas les motifs pour lesquels, à son avis, la juridiction cantonale aurait dû entrer en matière sur son recours ou donner suite à ses plaintes, ni en quoi l'issue du jugement cantonal (la radiation de la cause du rôle) violerait le droit, que le recours ne répondant pas aux exigences de l' art. 42 al. 1 et 2 LTF , il doit être déclaré irrecevable selon la procédure simplifiée de l' art. 108 al. 1 let. b et al. 2 LTF , qu'en application de l'art. 66 al. 1, 2ème phrase, LTF, il convient de renoncer à la perception des frais judiciaires, par ces motifs, le Juge unique prononce :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.